

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Notre Dame - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Notre Dame - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage (37689)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Notre Dame - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage (37689)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	41	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Dernier bulletin de notes	Important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Dernier bulletin de notes	Important
	Diplôme	Dernier diplôme obtenu	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale en Français	Lettre de motivation pour rejoindre la formation demandée	Important
Savoir-être	Attitude	Savoir Etre, attitude professionnelle et adaptabilité à différentes situations	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de la formation proposée	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités Extra Scolaires	Implication et engagements dans diverses associations	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

RAS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures repose sur une étude attentive du dossier scolaire et du projet du candidat.

Les critères principaux pris en compte par la commission sont :

- **Résultats scolaires** : les notes obtenues en première et terminale (ou équivalents), la progression et la régularité.
- **Appréciations et assiduité** : les appréciations des enseignants, l'investissement, la participation en classe et le comportement.
- **Projet de formation motivé** : Une attention particulière est portée à l'adéquation entre la formation choisie et les motivations exprimées.
- **Engagements et expériences personnelles** : les stages, emplois, activités extrascolaires, engagements associatifs ou sportifs sont valorisés lorsqu'ils mettent en avant des compétences utiles (autonomie, responsabilité, sens du travail en équipe, communication).
- **Capacité à s'investir dans la formation** : l'assiduité, la capacité d'organisation et la motivation sont des critères essentiels pour réussir le cursus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- **Résultats scolaires et régularité** : L'établissement accorde de l'importance non seulement aux notes mais aussi à la progression et à l'implication sur la durée. La régularité et la capacité à fournir un travail constant sont valorisées.
- **Implication et savoir-être** : les expériences extrascolaires sont un atout si elles témoignent de compétences transférables : sens des responsabilités, autonomie, travail en équipe.*
- **Alternance** : pour les formations en alternance, il est important de commencer tôt la recherche d'entreprise. Les candidats qui anticipent ont plus de chances de sécuriser un contrat et d'intégrer sereinement la formation.

Signature :

Natalie ELHAGE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Notre Dame